

Guide Pratique : Organiser un Vide-Maison Réussi

1. Démarches administratives et légales

- Déclarer la vente à la mairie de votre commune (généralement 15 jours avant).
- Vérifier le règlement de copropriété si vous habitez en appartement.
- S'assurer d'avoir une assurance responsabilité civile valide.
- Consulter les arrêtés municipaux concernant l'occupation de l'espace public si nécessaire.

2. Tri et préparation des objets

- Trier les objets par catégories : vêtements, livres, vaisselle, décoration, petit électroménager.
- Nettoyer et réparer les objets pour augmenter leur valeur.
- Fixer des prix réalistes et cohérents (utiliser des étiquettes autocollantes).
- Préparer des lots pour les petits objets afin de faciliter la vente.

3. Communication et publicité

- Publier une annonce sur les sites spécialisés (Leboncoin, Geev, Facebook Marketplace).
- Partager l'événement sur les groupes locaux de réseaux sociaux.
- Installer des affiches visibles dans le quartier (boulangeries, commerces de proximité).
- Prévoir des panneaux de signalisation pour guider les visiteurs le jour J.

4. Logistique du jour J

- Prévoir une caisse avec suffisamment de monnaie (pièces et petits billets).
- Installer des tables, des portants et des zones de présentation claires.
- Prévoir des sacs en papier ou en plastique pour les clients.
- Préparer un espace pour les invendus (cartons pour dons ou déchetterie).

5. Après-vente et nettoyage

- Donner les objets invendus à des associations caritatives (Emmaüs, Croix-Rouge).
- Apporter les objets inutilisables à la déchetterie.
- Nettoyer les espaces utilisés pour la vente.
- Remercier les voisins pour leur compréhension concernant le passage des visiteurs.